



MESURER LA CORRUPTION

DANIEL DOMMEL* ET FREDRIK GALTUNG**

L'ampleur prise par la corruption au cours des décennies passées en a fait un sujet de préoccupation majeur dans la plupart des pays, et a attisé le désir de mieux la connaître, donc de la mesurer. C'est une tâche difficile.

QUE CHERCHE-T-ON À MESURER ?

Il importe d'abord de bien déterminer ce que l'on entend mesurer. Une définition courante de la corruption, simple, claire, est celle que nous avons retenue à Transparency International : l'abus d'un pouvoir public à des fins privées. Cette formule ramassée reflète assez fidèlement la définition adoptée par le code pénal français, qui englobe et distingue corruption « passive » (celle du corrompu) et « active » (celle du corrupteur)¹. Il s'agit du fait, pour un agent public, de solliciter ou d'accepter, ou, pour un fournisseur ou un usager, de proposer un avantage, moyennant l'accomplissement ou l'omission par l'agent public d'un acte de sa fonction. Le code et le langage courant assimilent à la corruption le trafic d'influence, où la contrepartie de l'avantage reçu ou offert consiste à user de son influence pour obtenir d'une autorité publique une décision favorable.

La formule « abus d'un pouvoir public à des fins privées » est souvent perçue aujourd'hui comme trop étroite. Elle laisse échapper la corruption qui sévit dans le secteur privé. Inversement, sont parfois qualifiées de corruption des pratiques qui s'en rapprochent mais restent en-deçà, comme le népotisme, qui octroie des faveurs sans contrepartie.

Sont aussi parfois assimilées à de la corruption des formes de criminalité qui, au contraire, la dépassent, comme celles auxquelles se livrent des groupes mafieux. Mais le lien de ces activités avec la corruption est étroit. Les mafias, pour maintenir occultes leurs activités, ont recours à la corruption et celle-ci affaiblit les défenses institutionnelles contre le crime organisé. Les deux formes de délinquance s'appuient l'une sur l'autre, dissimulent et recyclent de la même façon leurs profits, qui se confondent dans les mêmes flux d'argent noir, si bien qu'on a tendance à apprécier globalement l'ensemble de ces flux quand on essaye d'en chiffrer l'importance.

Les tentatives récentes de mesure ont surtout visé à apprécier la dimension des opérations de blanchiment². Elles révèlent au moins deux choses : la très grande marge d'incertitude des évaluations et la certitude qu'il s'agit de montants gigantesques.

Si l'on s'en tient à la corruption dans

* Inspecteur général des finances honoraire, président de Transparency-International (France)

** Université de Cambridge, research associate de Transparency International

sa définition courante, la difficulté est encore plus grande. Non seulement la corruption est par nature clandestine, mais elle n'implique pas toujours des mouvements monétaires. La piscine offerte dans son jardin privé au président de l'office d'HLM par l'entreprise à laquelle il a confié la construction d'un bloc de logements ne laissera aucune trace en banque. Aussi, les tentatives qui ont été faites pour quantifier le phénomène ont-elles dû limiter leurs ambitions. Tantôt elles se sont données un objet bien circonscrit, tantôt elles ont dû souligner la portée limitée de leurs conclusions.

MESURES PONCTUELLES

Les essais de mesure ponctuelle réalisés ces dernières années ont visé à mesurer les uns le coût de la corruption, les autres son étendue.

Mesurer le coût de la corruption

Parmi les premiers, l'étude la plus connue et la plus frappante est celle qui a été réalisée à Milan avec le centre Vilfredo Pareto auprès des services et établissements municipaux, pour comparer les prix pratiqués avant et après le passage de l'opération mains propres.

Le constat est impressionnant. Le budget établi pour l'extension de l'aéroport de Malpensa s'élevait à 2 610 milliards de liras. Il a été ramené à 1 990 milliards de liras : la corruption avait majoré les coûts de plus de 30 %. Elle a été encore plus loin dans le budget du RER, arrêté en 1990 à 1 994 milliards de liras et finalement réduit à 1 453 milliards de liras. Le prix du kilomètre de métro est tombé de 250/300 à 150/200 milliards de liras. Dans l'ensemble, la ville a réalisé, par rapport à

la période qui précédait l'intervention des juges de *mani pulite*, une économie de 20 à 40 % sur les travaux d'entretien et de 30 à 40 % sur les travaux neufs.

Ces économies ont permis d'augmenter massivement le volume des investissements consacrés à l'habitat, aux écoles, à la distribution d'eau. Les plantations sont passées de 200 arbres dans l'année à 4 310 arbres en 1995.

Dans toute mesure du coût de la corruption, il importe de garder à l'esprit que ce coût ne se limite pas au montant des pots-de-vin qui s'ajoutent au prix. La majeure partie de ce coût résulte de la distorsion introduite dans la désignation des fournisseurs, de l'admission de prestations de qualité inférieure à celles qui sont stipulées au marché, ou, comme il est fréquent dans les pays en développement, du gaspillage qu'entraîne la commande d'équipements sur-dimensionnés, voire totalement inadaptés.

Mesurer l'étendue de la corruption

Les enquêtes menées par le Public Affairs Centre de Bangalore dans les mégapoles indiennes procèdent d'un autre type de mesure. Une étude publiée en 1996 s'attache à saisir l'étendue de la corruption, en même temps que son impact social³.

Les enquêteurs ont interrogé les habitants des bidonvilles de cinq grandes villes. Ils leur ont demandé s'ils avaient dû ou non donner des bakchichs aux agents des services en cause pour obtenir le bénéfice de quelques prestations de base : eau courante, électricité, aménagements sanitaires, etc. ; également dans quelle mesure ils avaient obtenu satisfaction.

Les résultats se révèlent très significatifs. Des suppléments irréguliers ont été exigés dans 33 % des cas à Bangalore, 26 % à Madras, 20 % à Ahmedabad,



12 % à Calcutta et seulement 6 % à Pune. Or, c'est dans les trois premières agglomérations que les usagers ont été les plus mal servis, le plus lentement, avec le moins d'attention et le moins de succès. Cette constatation dément la théorie selon laquelle la corruption est l'huile dans les rouages qui dégriffe un mécanisme bloqué. En réalité le *bakchich*, bien mal nommé *speed money*, n'accélère, quand il est versé, que ce qu'il figeait, quand il était attendu.

L'INDICE DE PERCEPTION DE LA CORRUPTION DE TRANSPARENCY INTERNATIONAL

Si intéressantes que puissent être des mesures ponctuelles de la corruption, elles ne dispensent pas d'une recherche plus globale. C'est avec cette préoccupation que Transparency International (TI) s'est attaché à établir un indice de perception de la corruption. Cet indice, dont la conception revient à un chercheur de l'université de Göttingen, Johann Graf Lambsdorff, est publié chaque année depuis cinq ans. TI s'est efforcé d'améliorer sa qualité d'année en année, mais a toujours souligné ses limites, qu'omet trop souvent de rappeler la présentation qui en est faite dans les médias.

Principe

Comme son nom l'indique, cet indice ne prétend pas mesurer le niveau de corruption des différents pays qu'il couvre, mais seulement le jugement que portent les gens sur le degré de corruption qui prévaut dans ces pays.

Il se fonde sur une compilation de sondages réalisés par une série d'instituts, qui ont pu, en 1999, être portés de sept

à dix⁴. Les sondages retenus l'ont été exclusivement en fonction de leur professionnalisme et de l'adéquation des questions posées à l'objet de l'indice. Ils recueillent, au total, les opinions d'hommes d'affaires, d'analystes financiers, de journalistes et, parfois, du grand public, résidant dans près d'une centaine de pays. Les personnes interrogées sur un pays sont, en majorité, des gens résidant dans ce pays⁵. Après réflexion, il a été décidé de ne pas chercher à pondérer les résultats recueillis par les différents instituts. S'ils l'avaient été, par exemple, en fonction du nombre de réponses collectées par chacun d'eux, cela aurait donné un poids dominant aux données recueillies auprès d'un large public tout-venant, par rapport aux opinions d'experts interrogés en nombre plus restreint.

Tous ces instituts retiennent une définition de la corruption très proche de la notion courante rappelée plus haut. Mais, point capital : l'indice ne porte que sur la corruption « passive » et plus précisément sur la corruption passive du secteur public, autrement dit sur l'appréciation qu'ont les personnes interrogées de la plus ou moins grande facilité avec laquelle les agents publics, élus ou fonctionnaires, sont portés à abuser de leur pouvoir à des fins privées ou partisans. Pour la plupart, les sondages utilisés ne distinguent pas la corruption administrative et la corruption politique, mais là où la distinction est faite, il y a une étroite corrélation entre les deux aspects.

La note attribuée à chaque pays varie de 10 à 0, allant des pays considérés comme les moins touchés aux plus touchés par la corruption. Pour chaque pays, en regard de la note et du rang auquel elle conduit, sont mentionnés le nombre de sondages utilisés et un écart-type : plus cet écart est faible, plus les divers sondages concernant le pays sont concordants.

Modalités

Seuls sont retenus, pour figurer dans l'indice, les pays sur lesquels on dispose d'un nombre minimal de sondages. Jusqu'en 1997, un pays n'était noté que s'il avait fait l'objet d'au moins quatre sondages. Une analyse attentive a conduit à constater que la combinaison de trois sondages suffisait à donner un haut degré de fiabilité à l'indice.

Se limiter à trois sondages a permis d'inclure dans l'indice de nombreux pays qui n'y figuraient pas jusqu'alors. De 1997 à 1999, l'échantillon recensé est passé de 52 à 99 pays. Ce résultat est aussi dû à l'inclusion de trois nouveaux instituts et à ce que certains instituts ont étendu la gamme des pays auxquels s'applique leur enquête.

Cet élargissement rend les comparaisons d'une année à l'autre encore plus sujettes à caution qu'elles ne l'étaient auparavant. C'est évident pour le rang de chaque pays. Dans une moindre mesure, ces comparaisons sont également délicates pour la note, car les instituts dont TI utilise les travaux apportent quelquefois des modifications à leur programme (inclusion ou abandon d'un pays, modification de l'échantillon interrogé, légères variations de méthode). C'est pourquoi, le tableau diffusé depuis 1998 ne met plus les chiffres de l'année précédente en regard de ceux de l'année en cours, de façon à éviter qu'une lecture trop rapide ne suggère des évolutions sans fondement.

Pour dissiper une autre illusion, celle d'une précision dépassant la réalité, ce tableau ne donne plus les notes qu'avec une décimale, au lieu de deux. Même ainsi, on lui reproche souvent d'aboutir à un classement discutable. Peut-on affirmer, que le Cameroun, dernier de la liste en 1999, est vraiment plus corrompu que le Nigéria, l'Indonésie et l'Azerbaïdjan qui le précèdent ? Non, bien sûr, ne serait-ce que parce qu'il s'agit, encore une fois, d'un indice de perception. S'en tenir à des

chiffres entiers aurait, en multipliant les *ex-aequo*, atténué cet inconvénient mais créé par contre de fâcheux effets de seuil. On aurait pu aussi se contenter de regrouper les pays en quatre ou cinq catégories : corruption généralisée, corruption courante, corruption peu fréquente, corruption très exceptionnelle... Mais plus le classement est grossier, plus les effets de seuil sont gênants.

Depuis 1998 également, l'indice utilise, chaque fois que c'est possible, des moyennes triennales, plutôt que de se référer aux seules données de l'année la plus récente. Il évite ainsi les variations soudaines que pourrait, par exemple, entraîner, dans l'appréciation du public, la dénonciation d'un scandale, qui parfois s'inscrit au contraire dans un effort pour combattre la corruption.

AUTRES ÉTUDES

Un des effets notables de l'indice de perception de la corruption s'est fait sentir sur le plan scientifique. Cet indice a contribué à alimenter de nombreuses études d'économistes, de politologues et de juristes. Les études en question ont concerné notamment l'incidence de la corruption sur les taux de croissance⁶ et sur les taux d'investissement étranger⁷ et, plus récemment, la moindre tolérance des femmes envers la corruption⁸. Deux articles récents de Johann Graf Lambsdorff donnent une analyse de cette littérature⁹.

L'étude la plus approfondie qui émerge de celle-ci est due à Daniel Kaufmann, Aart Kraay et Pablo Zoido-Lobaton¹⁰. L'objectif des auteurs est d'établir le rôle de la bonne ou mauvaise « gouvernance » comme facteur de développement économique. Une de leurs innovations est d'avoir établi une mesure globale de la corruption qui englobe une vaste palette de 155 pays



en exploitant onze enquêtes et en leur attribuant une pondération liée au nombre de pays couverts par chacune d'elles. Contrairement à l'indice de TI, cette étude prend en considération des pays qui ne sont visés que par une seule enquête de base. Les indicateurs de corruption qui en ressortent sont moins précis. Les auteurs relèvent que les études économétriques qui utiliseraient ces indicateurs auraient tendance à sous-estimer l'importance de la gouvernance.

COMBLER UNE LACUNE : L'INDICE DE CORRUPTION DES PAYS EXPORTATEURS

Les pays en développement, qui sont, dans l'ensemble et avec de notables exceptions, moins bien classés que les pays industrialisés, ont reproché à l'indice de TI de donner une image imparfaite de la corruption, en limitant son analyse aux jugements portés sur le comportement des corrompus, à l'exclusion de celui des corrupteurs, qui sont en grande partie des sociétés ayant leur siège dans les pays industrialisés. Ce reproche est fondé et TI a souhaité, depuis quelque temps déjà, combler cette lacune en élaborant un indice de corruption des pays exportateurs.

Une première étude sur ce thème a été engagée en 1997 par Johann Graf Lambsdorff, à partir d'une analyse des courants d'exportation¹¹. Elle reposait sur l'idée que les pays industrialisés, qui exportent le plus vers des marchés où la corruption est courante, doivent en partie leur succès sur ces marchés au fait qu'ils n'hésitent pas à offrir des pots-de-vin. D'autres facteurs entrent en jeu, bien entendu : liens nés d'une ancienne colonisation, communauté de langue, proximité géographique, etc. La difficulté de pondérer ces différents facteurs rendait l'opération particulièrement délicate.

TI n'a pas jugé pouvoir reprendre cette étude à son compte.

L'élaboration d'un indice de propension à corrompre n'a pas été abandonnée pour autant. Mais elle posait plusieurs problèmes, car il n'existait sur ce point aucun sondage primaire sur lequel s'appuyer. L'entreprise impliquait :

- une méthodologie entièrement nouvelle à mettre au point ;
- la nécessité d'entreprendre les enquêtes de base ;
- et l'obligation, pour cela, de rassembler les ressources requises.

Ce nouvel indice sort, pour la première fois, en 1999. Il arrive à point l'année même où entre en vigueur la convention de l'OCDE, qui incrimine la corruption d'un agent public étranger et dont il contribuera à mesurer l'impact. Il classera les grands pays exportateurs, selon la propension de leurs compagnies à verser des pots-de-vin lorsqu'elles opèrent à l'étranger.

Les pays retenus, au nombre de dix-neuf, comprennent la plupart des pays industrialisés : Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine/Hong-Kong, Corée du Sud, Espagne, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Malaisie, Pays-Bas, Singapour, Suède, Suisse, Taïwan.

L'enquête a été menée dans un certain nombre de pays émergents, à l'exclusion de ceux qui sont lourdement dépendants de l'aide étrangère et de ceux dont les importations proviennent d'un même pays dans une proportion particulièrement élevée. Ont ainsi été retenus quatorze pays répartis sur quatre continents.

La liste comprend un ou deux des principaux pays de chaque continent. Elle inclut d'anciennes possessions anglaises et françaises, plusieurs grands pays du monde musulman et du monde bouddhiste et elle donne à l'Asie une part en rapport avec son importance.

Dans chacun de ces pays, 55 à 60

Pays émergents retenus pour l'enquête

Afrique	Amérique Latine	Asie-Pacifique	Europe
Afrique du Sud	Argentine	Corée du Sud	Hongrie
Maroc	Brésil	Inde	Pologne
Nigeria	Colombie	Indonésie	Russie
		Philippines	
		Thaïlande	

réponses sont recueillies auprès des dirigeants de grandes sociétés étrangères ou nationales, auprès de grands cabinets d'audit, de banques commerciales nationales et étrangères, de grands avocats d'affaires et de chambres de commerce étrangères.

La collecte de ces informations a été mise à profit pour recueillir d'autres données, notamment sur l'attitude des différentes branches industrielles vis-à-vis de la corruption. Ces données sont en cours d'exploitation.

Quant aux deux indices de TI de 1999, ils font l'objet des annexes 1 et 2 et ils sont disponibles sur le site internet de *Transparency International*¹².

FAUT-IL PERSÉVÉRER DANS CET EFFORT DE MESURE ?

L'indice de perception de la corruption a eu un impact positif qui justifie à lui seul son existence : il a été un facteur non négligeable dans la prise de conscience du public. Il illustre l'ampleur de la corruption, son étendue géographique et le niveau élevé qu'elle atteint dans une grande partie du monde : en 1999, près de deux pays couverts sur trois n'atteignaient même pas la cote de 5 sur 10. Ce constat est alarmant et appelle une réaction énergique et soutenue des autorités publiques et des milieux d'affaires.

Le premier mouvement des gouvernements des pays qui s'estimaient injustement placés a souvent été d'indignation et a consisté, dans un premier temps, à mettre en cause la validité de l'indice. Souvent, aussi, il a évolué rapidement et s'est orienté vers l'ouverture d'un dialogue avec TI pour rechercher les moyens de porter remède à la situation que l'indice avait mis en relief.

Mais pour que l'indice soit à la fois ressenti comme acceptable, même quand il est pénalisant, et reconnu comme sérieux, malgré ses insuffisances, il faut que ses limites soient rappelées chaque fois qu'il y est fait référence. Il doit ainsi apparaître non comme un jugement, pas même comme un constat factuel, mais comme le simple reflet d'une opinion dominante.

Les pays considérés comme plus corrompus que d'autres n'ont pas alors à s'offusquer mais à admettre que c'est ainsi qu'ils sont perçus. Les pays mieux placés feraient bien, pour leur part, de ne pas s'enorgueillir de leur score. Ainsi, la note flatteuse de la Suisse ou du Luxembourg ne saurait être prise pour un brevet de vertu : elle ne tient aucun compte de l'abri que leurs banques offrent aux profits de la corruption, tout simplement parce que tel n'est pas son objet. Enfin des tiers, institutions internationales ou autres Etats, auraient grand tort de fonder sur l'indice de TI leur politique d'aide financière à l'égard d'un pays mal classé.



CORRUPTION

ANNEXE 1
Indice 1999 de corruption des pays exportateurs

Rang	Pays	Note
1	Suède	8,3
2	Australie	8,1
	Canada	8,1
4	Autriche	7,8
5	Suisse	7,7
6	Pays-Bas	7,4
7	Royaume-Uni	7,2
8	Belgique	6,8
9	Allemagne	6,2
	Etats-Unis	6,2
11	Singapour	5,7
12	Espagne	5,3
13	France	5,2
14	Japon	5,1
15	Malaisie	3,9
16	Italie	3,7
17	Taiwan	3,5
18	Corée du Sud	3,4
19	Chine (y compris Hong-Kong)	3,1

ANNEXE 2
Indice 1999 de perception de la corruption

Rang	Pays	Note	Ecart-type	Nbre de sondages
1	Danemark	10,0	0,8	9
2	Finlande	9,8	0,5	10
3	Nouvelle Zélande	9,4	0,8	9
	Suède	9,4	0,6	10
	Canada	9,2	0,5	10
	Islande	9,2	1,2	6
7	Singapour	9,1	0,9	12
8	Pays-Bas	9,0	0,5	10
9	Norvège	8,9	0,8	9
	Suisse	8,9	0,6	9
11	Luxembourg	8,8	0,9	8
12	Australie	8,7	0,7	8
13	Royaume-Uni	8,6	0,5	11
14	Allemagne	8,0	0,5	10
15	Hong-Kong	7,7	1,6	13
	Irlande	7,7	1,9	10
17	Autriche	7,6	0,8	11
18	Etats-Unis	7,5	0,8	10
19	Chili	6,9	1,0	9
20	Israël	6,8	1,3	9
21	Portugal	6,7	1,0	10
22	France	6,6	1,0	10
	Espagne	6,6	0,7	10
24	Bostwana	6,1	1,7	4
25	Japon	6,0	1,6	12
	Slovénie	6,0	1,3	6
27	Estonie	5,7	1,2	7
28	Taiwan	5,6	0,9	12
29	Belgique	5,3	1,3	9
	Namibie	5,3	0,9	3
31	Hongrie	5,2	1,1	13
32	Costa Rica	5,1	1,5	7
	Malaisie	5,1	0,5	12
34	Afrique du Sud	5,0	0,8	12
	Tunisie	5,0	1,9	3
36	Grèce	4,9	1,7	9
	Île Maurice	4,9	0,7	4
38	Italie	4,7	0,6	10
39	République Tchèque	4,6	0,8	12
40	Pérou	4,5	0,8	6
41	Jordanie	4,4	0,8	6
	Uruguay	4,4	0,9	3
43	Mongolie	4,3	1,0	3
44	Pologne	4,2	0,8	12
45	Brésil	4,1	0,8	11
	Malawi	4,1	0,5	4
	Maroc	4,1	1,7	4
	Zimbabwe	4,1	1,4	9
49	El Salvador	3,9	1,9	4
50	Lituanie	3,8	0,5	6



CORRUPTION

ANNEXE 2 (suite)
Indice 1999 de perception de la corruption

Rang	Pays	Note	Ecart-type	Nbre de sondages
	Corée du Sud	3,8	0,9	13
53	Rép. Slovaque	3,7	1,5	9
54	Philippines	3,6	1,4	12
	Turquie	3,6	1,0	10
56	Mozambique	3,5	2,2	3
	Zambie	3,5	1,5	4
58	Belarus	3,4	1,4	6
	Chine	3,4	0,7	11
	Lettonie	3,4	1,3	7
	Mexique	3,4	0,5	9
	Sénégal	3,4	0,8	3
63	Bulgarie	3,3	1,4	8
64	Egypte	3,3	0,6	5
65	Ghana	3,3	1,0	4
66	Macédoine	3,3	1,2	5
67	Roumanie	3,3	1,0	6
68	Guatemala	3,2	2,5	3
	Thaïlande	3,2	0,7	12
70	Nicaragua	3,1	2,5	3
71	Argentine	3,0	0,8	10
72	Colombie	2,9	0,5	11
	Inde	2,9	0,6	14
74	Croatie	2,7	0,9	5
75	Côte-d'Ivoire	2,6	1,0	4
	Moldavie	2,6	0,8	5
	Ukraine	2,6	1,4	10
	Vénézuéla	2,6	0,8	9
	Vietnam	2,6	0,5	8
80	Arménie	2,5	0,4	4
	Bolivie	2,5	1,1	6
82	Equateur	2,4	1,3	4
	Russie	2,4	1,0	13
84	Albanie	2,3	0,3	5
	Géorgie	2,3	0,7	4
	Kazakhstan	2,3	1,3	5
87	Rép. Kirghise	2,2	0,4	4
	Pakistan	2,2	0,7	3
	Ouganda	2,2	0,7	5
90	Kenya	2,0	0,5	4
	Paraguay	2,0	0,8	4
	Yougoslavie	2,0	1,1	6
93	Tanzanie	1,9	1,1	4
84	Honduras	1,8	0,5	3
	Ouzbékistan	1,8	0,4	4
96	Azerbaïdjan	1,7	0,6	5
	Indonésie	1,7	0,9	12
98	Nigéria	1,6	0,8	5
99	Cameroun	1,5	0,5	4

Source : Transparence-International (France). 8 avenue Delcassé, 75008 Paris. E-mail : transparence@online.fr

NOTES

1. Art. 432-11 et 433-1.
2. Voir notamment l'ouvrage de Jean de Maillard, *Un monde sans loi*, Stock, 1998. De son côté, le Directeur général du Fonds monétaire international déclarait, en février 1998, que le volume des opérations de blanchiment représentait probablement entre 2 et 5 % du PIB mondial.
3. Public Eye, *avril-juin 1996*.
4. - Economist Intelligence Unit ;
- Gallup International ;
- Institute for Management Development, Lausanne ;
- Political & Economic Risk Consultancy, Hong-Kong ;
- Political Risk Services (International Country Risk Guide) ;
- Banque mondiale / Université de Bâle ;
- World Economic Forum ;
- Wall Street Journal, Central European Economic Review ;
- Freedom House Nations in Transit ;
- International Working Group.
5. Les instituts qui font appel à davantage de non-résidents n'obtiennent pas de résultats notablement différents, et, d'une façon générale, les réponses des résidents et des non-résidents sont très homogènes.
6. Paolo Mauro, « Corruption and growth », 1995, *Quarterly Journal of Economics* 110 : 681-712.
7. Shang-Jin Wei, « How taxing is corruption on international investors ? », 1997, Working paper, Kennedy School of Government, Harvard University.
8. Anand Swamy, Steve Knack, Young Lee et Omar Azfar, « Gender and corruption », 1999, Working paper, IRIS Center, University of Maryland.
9. « Corruption in comparative perception » in Arvind K. Jain, Ed. Economics of Corruption, Kluwer, Boston, 1998 : et « Corruption in empirical research : a review », TI Working Paper, Berlin 1999.
10. « Aggregating governance indicators », World Bank policy research paper N° 2195, 1999. Disponible sur le site Internet <www.worldbank.org/research>.
11. J.G. Lambsdorff, « An empirical investigation on bribery in international trade », 1998, *European Journal of Development Research*, vol. 10, N° 1.
12. <http://www.transparency.de>